

## Chères Galanaises, chers Galanais,

L'année qui s'achève a vu nos habitudes violemment bousculées par l'arrivée de la pandémie Covid 19. Nous avons perdu nos repères, nous avons dû réinventer nos vies en portant des masques, en nous tenant éloignés les uns des autres, en mettant notre vie sociale entre parenthèses. Et le chemin est long encore avant de retrouver la légèreté du quotidien. Mais je sais que je peux compter sur votre volonté à appliquer les gestes-barrière, à respecter les consignes sanitaires. Seule cette voie nous permettra de retrouver la liberté.

Je n'avais pas imaginé les premiers vœux de mon équipe municipale de cette façon... J'aurais aimé vous rassembler, tous, autour de la galette des rois, en un grand moment d'échange et de communion, d'élaboration de projets...

Au lieu de cela, je vous écris simplement ces quelques lignes, pour vous assurer de notre soutien total, vous dire que vous pouvez compter sur nous et sur notre bienveillance pour traverser cette période si particulière.

Vous dire que nos pensées les plus chaleureuses vont vers les personnes isolées, fragiles, celles qui ont été ou seront frappées par la maladie, et aussi vers tous ceux dont l'activité professionnelle pâtit de la crise économique.

Je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui s'investissent quotidiennement dans la vie de notre village, les soignants, qu'ils soient libéraux ou dans les EHPAD, les aides à domicile, les commerçants, les entreprises, tous nos amis du monde associatif...

A vous tous, je présente, au nom du Conseil Municipal, des agents municipaux et à titre personnel, mes vœux chaleureux et sincères de belle année 2021 et surtout de bonne santé.

Prenez soin de vous et des vôtres...

Martine LABAT



# Bonne Année 2021

# Les bonnes résolutions...

Engagée dans une démarche du mieux vivre ensemble, la mairie de Galan souhaite s'investir dans plusieurs projets d'amélioration de notre quotidien et notre environnement...

**C'est avec votre soutien et vos idées que nous y parviendrons ensemble.**

Des projets tels que : l'aménagement de la Place des Ormeaux, le fleurissement de la ville, la création d'un chemin d'interprétation dans la zone humide des Mouras, la mise aux normes des installations de sécurité routière, ...

- Vous avez des idées et vous voulez nous en faire part ?

Un cahier de correspondance sera à votre disposition à l'accueil de la mairie, vous pourrez y noter librement toutes vos idées et remarques.

Après une année 2020 semée d'embûches, la commune souhaite la création d'une association indépendante de « **Comité des Fêtes** » (anciennement Foyer Rural). Dans la continuité de nos « bonnes résolutions », nous souhaitons redonner de la vie à notre charmant village et faire participer les Galanaises et Galanais à sa dynamique. Ce Comité aura en charge d'organiser en partenariat avec la municipalité, la « Fête de Galan », des spectacles, des concerts, des animations et tout autre évènement ouvert à tous...

Vous serez force de proposition et engagé dans l'élaboration de vos projets du début à la fin.

Tout en étant sérieux, c'est dans la convivialité que vous exercerez dans cette association et pour le plaisir de tous !

Vous avez 18 ans ou plus et vous souhaitez participer à la vie locale de votre village?

Pour plus de renseignements, contactez :

Jérôme CAZABAT ou William SOYER, via la Marie de Galan.

Posez des questions ou proposez des idées, nous en parlerons ensemble...

Mairie de Galan : 05.62.99.70.19 / [mairie.galan@wanadoo.fr](mailto:mairie.galan@wanadoo.fr)

## Le point sur les travaux à venir...

### Aménagement routier...

Vous êtes nombreux à nous faire part de vos observations concernant la qualité des installations de sécurité routière dans la commune, c'est pourquoi nous avons réalisé avec l'aide précieuse de Stéphane GALFRE et de professionnels du secteur, l'inventaire de la signalisation verticale et horizontale (Panneaux et marquage au sol) en place et nous en avons tiré les conclusions suivantes :

- De nombreux travaux de mise en conformité sont nécessaires, tels que la mise en place d'une zone de sécurité devant l'école, les marquages au sol (lignes blanches de circulation, « Stop »,...), mais aussi des panneaux de signalisation.

Certains de ces travaux sont obligatoires ou indispensables pour notre sécurité à tous, c'est pourquoi nous y consacrerons un budget spécifique « sécurité ».

Bien qu'essentiels, ces travaux ne sont pas les seuls que nous avons à organiser, nous devons également prévoir :

- La rénovation de l'appartement situé au-dessus de la bibliothèque.
- La location du local situé rue du Prieuré (au-dessus de l'« Epicerie de la Bastide »), après quelques travaux d'aménagement, qui devrait être effective au 1er mai 2021.
- Le rajeunissement de la place des Ormeaux et de sa fontaine.
- La réfection de la croix de l'église, dont le pignon en bois est très abîmé, travaux onéreux mais nécessaires.

### Déjà réalisé ...

Au mois de novembre, le rituel du ramassage des feuilles et des marrons ; le nettoyage du cimetière qui a permis à chacun de se recueillir lors des fêtes de la Toussaint dans un environnement propre et soigné.

En décembre a débuté un gros chantier de taille des arbres au cimetière, Promenade des Bénédictins, Allée des Platanes, du tilleul de Cazeneuve, ...

# Ça s'est passé à Galan...

Le 19 octobre...



**Visite de la sénatrice des Hautes-Pyrénées, Maryse CARRERE.**

*Pas de séance publique à cause des consignes sanitaires.*

Maryse CARRERE était accompagnée de ses deux assistants parlementaires et de Joëlle ABADIE, notre conseillère départementale. Maryse CARRERE nous a rappelé le rôle du Sénat, où les territoires ruraux sont très représentés.

Les sénateurs examinent les projets de loi, proposent des amendements, peuvent proposer des lois s'ils le veulent et surtout, ils ont un pouvoir de contrôle du gouvernement. Maryse CARRERE passe 3 jours par semaine à Paris.



Le 18 décembre...

**Le Noël des enfants de l'école**

Bien que bouleversé par la pandémie, le spectacle de Noël de l'école de Galan a pu se dérouler, dans le strict respect des consignes sanitaires.

La municipalité remercie Mme EGLI Suzan et son « Théâtre des Pantouflards », qui a proposé deux représentations ; une le matin et l'autre l'après-midi ; cela a permis de respecter les gestes barrière en limitant le nombre d'enfants présents à chaque fois.

Les enfants ont ensuite profité du goûter offert en présence du Père Noël.

Ce fut une belle journée, avec un spectacle de qualité qui a enchanté les enfants comme les enseignants.

Divers...

**Permanences Gendarmerie.**

Preuve que ce service vous est utile, la Gendarmerie a enregistré 70 visites au cours des 28 permanences assurées en 2020.

Le 11 Novembre...

**Hommage à nos héros.**

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée dans les règles sanitaires strictes, sans fanfare, sans public, sans porte-drapeau, avec seulement Martine LABAT, ses adjoints, J.F. CAUX et les deux conseillers départementaux, Joëlle ABADIE et André FOURCADE. Moment d'émotion et de recueillement solennel...



**Marché de Noël**

Le 20 décembre...

Malgré tous nos efforts et notre détermination quant à la réussite de ce premier Marché de Noël, c'est avec beaucoup de regrets que nous avons annulé cet événement **sur décision de la préfecture**, en raison des mauvais chiffres liés à la pandémie de Covid-19 dans le département.

45 exposants avaient répondu présents et nous accordaient leur confiance pour l'organisation de ce premier marché de Noël. Ils seront les bienvenus au marché de Noël de 2021 !

Nous ne manquerons pas de les convier pour d'autres événements dès que cela nous sera possible.

Nous tenons malgré tout à remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de cet événement ; nous sommes prêts pour l'année prochaine !





## A propos du Marché...

### Le marché du dimanche s'est agrandi...

Le marché de Noël n'a pas eu lieu, mais ce jour-là (20 décembre), l'ADMR, l'association des parents d'élèves et l'école de musique ont su redonner une bouffée de bonne humeur à notre marché dominical engourdi par les consignes sanitaires : étals colorés, musique, gâteaux, etc.

Quelques exposants, nouveaux, se sont installés, au moins pour la saison d'hiver et vous proposent des sacs faits main, des bijoux énergétiques, des bijoux faits main et ils tiennent joliment compagnie à nos commerçants habituels, fruits et légumes, miel, volaille, œufs et viande, spécialités kurdes, pizzas, poulets rôtis et plats exotiques, et bien sûr, la boulangerie Le Pain des Lys, le charcutier-traiteur Philippe Daries et l'épicerie Chez Romain. Afin de soutenir davantage tous ces commerçants et artisans locaux, nous essayerons d'augmenter le nombre d'exposants sur notre marché dominical de façon permanente ou saisonnière.

Venez nombreux sur le marché, vous ne serez pas déçus ! Vous pourrez emplir votre panier de produits de qualité en faisant vivre le commerce de proximité et les circuits courts...

## Amateurs de vélo ...

La V82 est désormais opérationnelle !



Elle rejoint la V81 à Galan, Place des Ormeaux au niveau de la route de Montastruc et file vers le Gers (Trie sur Baïse, Mirande, l'Isle-de-Noé...).

La V81 et la V82 offrent de beaux parcours sécurisés et très bien balisés.

## Bon à savoir...

### Vous avez remarqué ?

Aux entrées de Galan, le panneau rouge indiquant que nous sommes un Bourg-Centre.



### Mais qu'est-ce qu'un Bourg -Centre ?

« Communes de moins de 1500 habitants (anciens chefs-lieux de canton) mais considérées toutefois comme « pôles de services de proximité » car offrant également une gamme de services essentiels\* dans des zones rurales de faible densité démographique » (\*l'habitat, la petite enfance, la santé, l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs...).

La Région Occitanie a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée », en accordant des financements bonifiés aux communes dans le cadre de projets pluriannuels globaux. Il s'agit de l'opération « bourg-centre » pour laquelle la communauté de communes est partenaire.

Nous avons des idées, nous vous en parlerons plus tard...

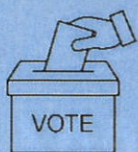
## Dépôt d'ordures ou de déchets à l'aire de repos :



Des personnes qui ne connaissent pas ou ont oublié le sens du mot CIVISME déposent régulièrement des déchets et autres ordures ménagères dans et à côté du bac de l'aire de repos.

Ce bac est **destiné exclusivement aux usagers de l'aire de repos** et non aux habitants ou ceux des communes environnantes.

« Le civisme, du mot latin civis, désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont sa loi. ».



### Elections CNRACL :

(Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales)

**Du 1er mars au 15 mars 2021**, les retraités de la fonction publique hospitalière et territoriale, ainsi que les actifs, sont appelés à voter afin de renouveler le Conseil d'administration de la CNRACL.

Vous trouverez tous les renseignements en mairie.